

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 29 Mai 2009**

**Délibération n°2009-25**

Date de convocation : 18 mai 2008  
Nombre de délégués en exercice : 34  
Titulaires : 21  
Suppléants : 1  
Absents non remplacés : 12  
Votants : 22



L'an deux mil neuf, le vingt neuf mai à quinze heures, le Comité Syndical s'est réuni à Le PONTET, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

**ETAIENT PRESENTS :**

**POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :**

M. ROGIER - M. ORLANDO - M. BUIS - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET  
M. GRANIER - M. GOUDON - M. BEL - M. GUIN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUVEZE :**

M. BARONE - M. PEREZ - M. GARCIA

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE GARDOISES**

M. GUEDES - M. LANGLADE - M. DEL BIANCO -

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT**

M. STANZIONE - M. GROS - M. MARGAILLAN - Mme LAFAURE

**ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :**

Mme ROIG - M. LELEU - Mme FAUCELLI - M. BELLEVILLE - M. VACCHIANI -  
M. SERAFINI - M. BOISSON - M. FENOUIL - M. MILON - M. PECOUL - M. CHAFFARD -  
M. ANASTASY - M. CARDENNES

Secrétaire de séance : M. ORLANDO



**OBJET : Décision Modificative n° 1 du Budget primitif 2009**

Rapporteur : M. Alain CORTADE

Le Rapporteur expose :

Compte tenu de la mise en place de nouveaux moyens humains dans le but de finaliser le SCoT et suite à l'augmentation de cotisation de l'AURa, le Budget du Syndicat nécessite des ajustements car les précédents éléments n'avaient pas été pris en compte lors de l'élaboration du budget 2009. Il convient de procéder à une Décision modificative pour ouvrir les crédits budgétaires et de procéder à un nouvel appel à cotisations.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DF 6455 : Cotisations pour assurance du personnel		26€
DF 64111 : Personnel titulaire, rémunération principale		35 716€
DF 64112 : Personnel titulaire, NBI et supplément familial de traitement		980€
DF 64118 : Personnel titulaire, régime indemnitaire		14 761€
DF 6336 : Cotisation CDG et CNFPT		575€
DF 6453 : Cotisation RAFP		8 839€
DF 6338 : Autres cotisations		91€
DF 6332 : Cotisations FNAL		46€
DF 6451 : Cotisations URSSAF		5 107€
DF 6574 : Subvention de fonctionnement aux associations agréées (AURA)		1 600€
DI 202 : Frais d'études d'urbanisme (AURA)		55 000€
<b>CUMUL Dépenses</b>		<b>122 741,00€</b>
RF 7475 : Participation GRAND AVIGNON		87 849.47€
RF 7475 : Participation CCPRO		18 665.70€
RF 7475 : Participation CCSC		11 607.36€
RF 7475 : Participation CCCRG		4 618.47€
<b>CUMUL Recettes</b>	<b>122 741,00€</b>	
7474 : Communes	356 324.12€	
7475 : Groupement de collectivités		356 324.12€
<b>TOTAL</b>	<b>479 065.12€</b>	<b>479 065.12€</b>

Les frais d'étude d'urbanisme (55 000€) nécessitent une inscription budgétaire en 2009, mais ne seront appelés qu'en 2010.

Répartition de la participation supplémentaire à appeler en 2009 au prorata de la population par EPCI :

	Population	Participation additionnelle
GRAND AVIGNON	180 893	48 484.30
PAYS DE RHONE ET OUVEZE	38 435	10 301.64
SORGUES DU COMTAT	23 901	6 406.12
COTE DU RHONE GARDOISE	9 510	2 548.94
	252 739	67 741.00

**Les membres du BUREAU réunis en date du 14 mai 2009 ont émis un avis favorable**



L'Assemblée est donc appelée à se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé du rapporteur,

VU la délibération n° 2009-10 du 25 mars 2009 approuvant le Budget Primitif de l'année 2009,

Le Comité Syndical :

- ADOPTE la Décision Modificative n°01 du Budget Primitif 2009 équilibrée en recettes et en dépenses telle que détaillée ci-dessus.

Vote du Comité :      POUR : 22  
                                  CONTRE : /  
                                  ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le :

12 JUIN 2009

Pour extrait conforme  
Le Président

Alain MILON

Pour le Président,  
et par délégation,  
le Vice-président :

A. CORTADE